

La blessure de l'avortement

La vive polémique suscitée par l'attribution prochaine de l'Ordre du Canada au Dr Morgentaler révèle que l'avortement est un sujet hautement émotif qui divise les Canadiens. Le projet de loi C-484 « sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels » a rouvert le débat. Certains craignent de perdre les acquis, soit l'accès à l'avortement. Les militants des groupes « pro-choix » et « pro-vie » sont toujours aussi bien campés dans leurs positions. Difficile de concilier le droit des femmes de disposer de leur corps et le droit de l'enfant à naître.

Personne n'est pour l'avortement, dit-on souvent. Une femme interrompt seulement une grossesse non désirée parce que l'enfant n'est pas le bienvenu pour le moment. On parle d'IVG (interruption volontaire de grossesse), mot qui fait moins mal que l'autre. Etre contre l'IVG, dans l'esprit de plusieurs, c'est être contre les femmes, même s'il peut y avoir des relents de machisme à inciter les femmes à avorter.

Le dialogue est-il possible dans un tel contexte de suspicion? L'avortement est tellement tabou qu'il suscite peu de recherches universitaires. Ce n'est pas politiquement correct d'en parler, de poser des questions, de relever, par exemple, la souffrance des femmes qui ont avorté.

Le silence d'une souffrance

L'avortement a été décriminalisé au Canada par la Cour suprême depuis 1988, suite aux avortements clandestins qui minaient la santé physique, psychologique et morale des femmes. On voulait respecter le choix des femmes et leur assurer de meilleures conditions pour mettre fin à leur grossesse. La santé physique des femmes n'est plus en danger aujourd'hui.

Mais qu'en est-il de leur santé psychologique et morale? Même si la loi autorise l'IVG, dit-on aux femmes qu'elle génère une souffrance?

L'avortement est un acte médical dont on refuse de reconnaître la violence. Les femmes sont-elles assez informées des séquelles d'un tel acte, intimement lié à la loi et à l'éthique, aux sens de la vie et de la mort, aux croyances et aux valeurs? Plusieurs se retrouvent seules, face à leur conscience. Les arguments qui justifiaient un tel acte tombent souvent à plat. Qui peut comprendre cette blessure intime qui touche une dimension importante de la femme, la maternité? Qui peut entendre la plainte de ces mamans qui se demandent un jour : « Quel âge aurait-il aujourd'hui? »

Je ne juge pas ces femmes et je ne veux pas tomber dans le pathos. Je sais que certaines d'entre elles s'en tirent assez bien. Tout dépend de la situation et de la sensibilité de chacune. Cette parole de Jésus, destinée un jour à une femme blessée dans son âme et dans son corps, inspire mon attitude : « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette le premier une pierre » (Jn 8, 7).

Mais il suffit de jeter un coup d'œil aux sites féminins sur Internet à la rubrique « Avortement » pour lire des témoignages émouvants de la souffrance de ces femmes endeuillées. Elles se sentent souvent abandonnées par la société. Des livres récents de psychologues et de soignants lèvent le voile sur ce drame intérieur des femmes à qui on leur refuse le droit d'exprimer leur peine.

Un problème de société

Pourquoi le nombre d'avortements a-t-il doublé en 10 ans? En France, près d'une femme sur deux a avorté, d'après un sondage de l'Institut BVA. Selon ce même sondage, où l'on a interrogé 1000 femmes au début de janvier 2005, 86% de celles-ci estiment que l'IVG laisse des traces

psychologiques difficiles à vivre, et 83% voudrait que la société aide davantage les femmes à éviter le recours à l'IVG.

Au Québec, nous ne sommes pas très loin de ces chiffres. Il y a un peu plus de 30 000 avortements par année, payés par nos impôts. Si l'enfant n'est pas « programmé », c'est quasiment rendu un devoir d'avorter. Nous nous exterminons volontairement. Y aura-t-il assez d'immigrants pour tenir le fort? D'ici là, amusons-nous et amenez-en des festivals. Mieux vaut rire que pleurer.

On a banalisé un acte médical qui n'a rien d'anodin pour les femmes, ni pour les médecins non plus, formés à sauver des vies. Même Simone Veil, l'instigatrice de la loi de l'avortement en France, admet que c'est un échec de voir autant d'avortements. La généralisation de la contraception en a fait un moyen de contraception comme les autres. A-t-on pensé développer une politique de prévention de l'avortement qui ne se réduit pas seulement à la promotion de la contraception? De son côté, Henry Morgentaler, qui estime avoir réalisé 100 000 avortements, a toujours refusé d'avorter après la 24^e semaine. Il n'y a pas d'âge limite au Québec. Si c'est devenu un bébé à tel mois de grossesse, parce que viable, qu'en est-il avant, alors que nous savons que la vie commence dès la conception? Le statut ambigu de l'embryon et du fœtus occasionnera encore bien des discussions.

Des solutions de vie

Si la famille et l'entourage de la femme enceinte n'étaient pas si empressés de suggérer l'avortement, il y en aurait moins, car les femmes se sentiraient soutenues et moins seules. Y a-t-il une vraie liberté de choix quand on n'envisage même pas la possibilité de garder l'enfant? Si on valorisait la maternité et la paternité, dans les médias et ailleurs, s'il y avait plus d'argent pour aider les mères dans le besoin, il y aurait peut-être plus de naissances. Le Québec fait des pas encourageants dans ce sens avec les congés

parentaux. Sans rêver aux familles d'antan, ne faut-il pas retrouver le sens de la famille? Et si des femmes le désirent, pourquoi ne pas leur parler de la possibilité de confier leur enfant à l'adoption?

Il devrait exister plus de lieux pour accueillir les femmes qui ont à prendre la décision d'avorter ou non, et les écouter lorsque la décision est prise. Cet accompagnement pourrait se faire par téléphone et courriel, lors des rencontres ou des sessions. Des personnes compétentes devraient être à leur disposition en plus grand nombre pour les aider à évacuer le sentiment de culpabilité, à soigner cette blessure de vie qui laisse des traces jusque dans l'inconscient. Il en va de notre avenir.

Voir l'article paru dans Le Devoir <http://www.ledevoir.com/non-classe/197702/la-blessure-de-l-avortement>